



**PANORAMA DE LA VIE ASSOCIATIVE
DANS LES YVELINES**

Mai 2009

Cécile BAZIN – Marie DUROS – Jacques MALET – Jean-Baptiste PIOCHAUD



Objectifs de ce panorama

- Mieux connaître les principaux éléments chiffrés concernant la vie associative des Yvelines et le contexte dans lequel elle se développe, en la situant dans l'ensemble régional et national,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs du département, dans la perspective de mettre en place des actions de promotion et/ou de dynamisation du tissu associatif adaptées à la situation,
- Valoriser auprès du grand public la richesse du tissu associatif départemental,
- Fournir aux chercheurs du département les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.



Nos sources et nos coopérations

- Les services du Journal officiel pour les créations d'associations,
- Les services du Haut commissaire à la jeunesse, pour la vie associative, et ceux du ministère de la santé et des sports pour le nombre et le suivi des clubs sportifs,
- La direction générale des finances publiques du ministère de l'Economie et des Finances pour le nombre d'associations assujetties aux impôts commerciaux,
- La direction des études de l'ACOSS - agence centrale des organismes de sécurité sociale (URSSAF), et la caisse centrale de la mutualité sociale agricole, pour le bilan de l'emploi associatif et plus largement de l'économie sociale,
- Un comité composé d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat,
- Un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire, dans les Maisons des associations, les services publics, et les collectivités territoriales.



Contenu du panorama

Il se présente selon les trois axes suivants :

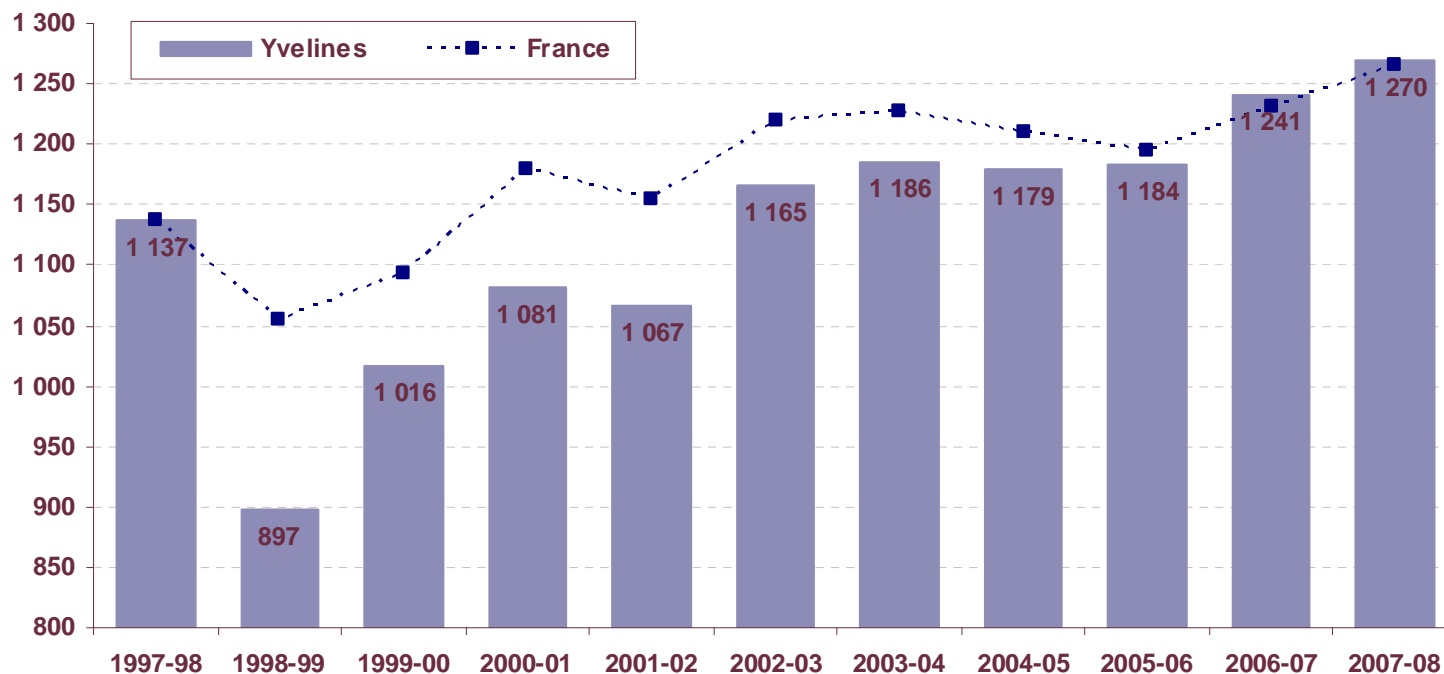
- Une décennie de créations d'associations dans le département, dans quelques-unes de ses composantes, et une observation précise des objets de ces créations. Ceci en lien avec quelques repères régionaux et nationaux.
- Les enjeux économiques et sociaux du secteur associatif, autour des associations employeurs, et plus largement de l'emploi dans l'économie sociale (associations, coopératives et mutuelles).
- Le tissu associatif aujourd'hui : une estimation prudente du nombre des associations vivantes et du nombre des bénévoles dans le département.



Créations d'associations

Bilan, analyse, risque d'encombremments...

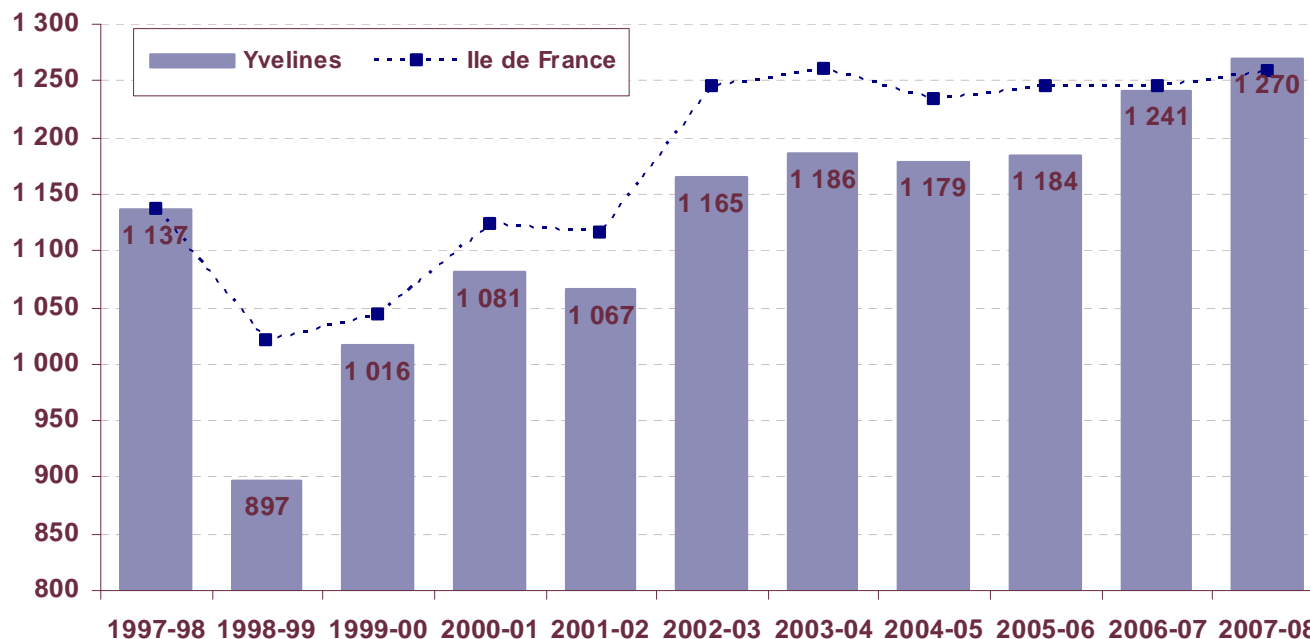
Evolution des créations d'associations



Source : Services du Journal officiel. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 1997-1998.

La courbe du département suit à peu près l'évolution nationale : après un plateau de quatre années, la tendance est à la hausse du nombre de créations depuis deux ans.

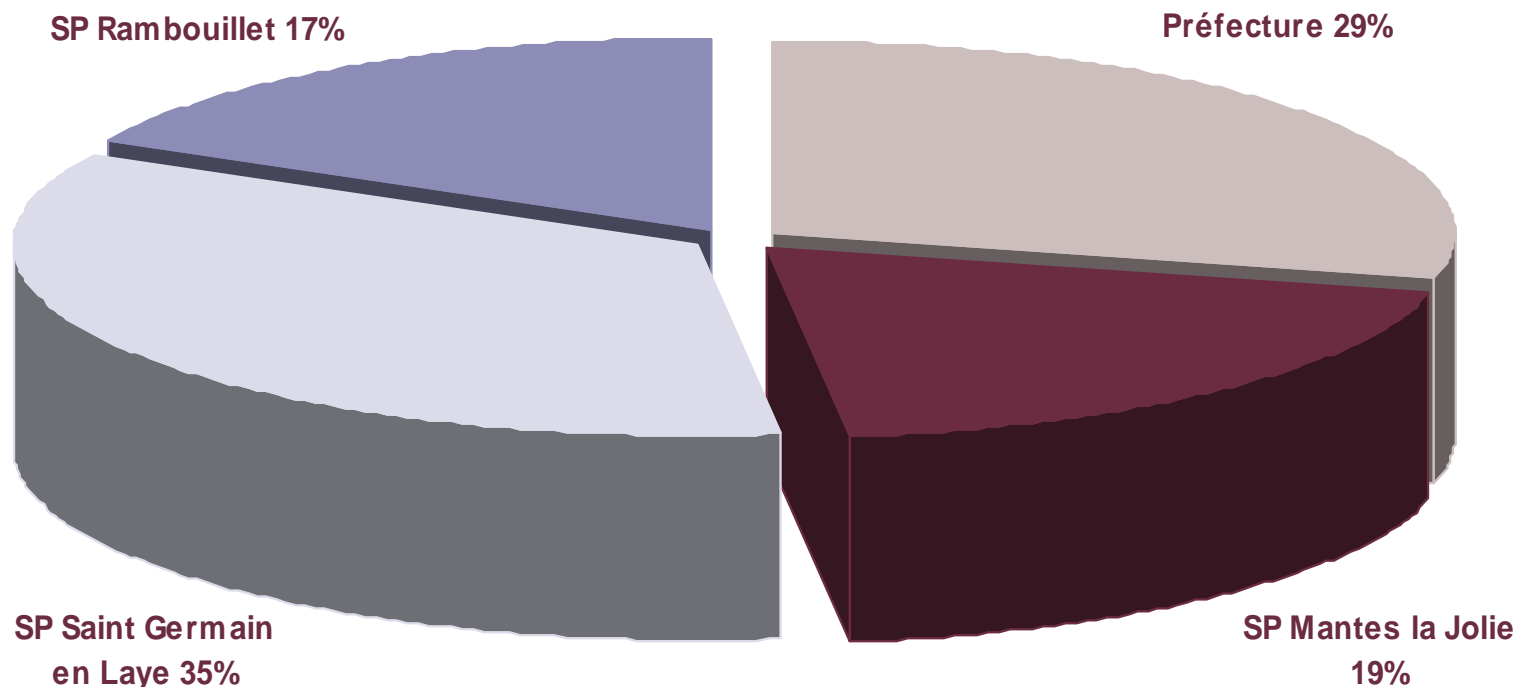
Le département dans sa région



Source : Services du Journal officiel. L'évolution régionale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 1997-1998.

Une différence, au cours de ces deux dernières années, avec un dynamisme de création plus important dans les Yvelines, dans un environnement régional stable depuis six ans.

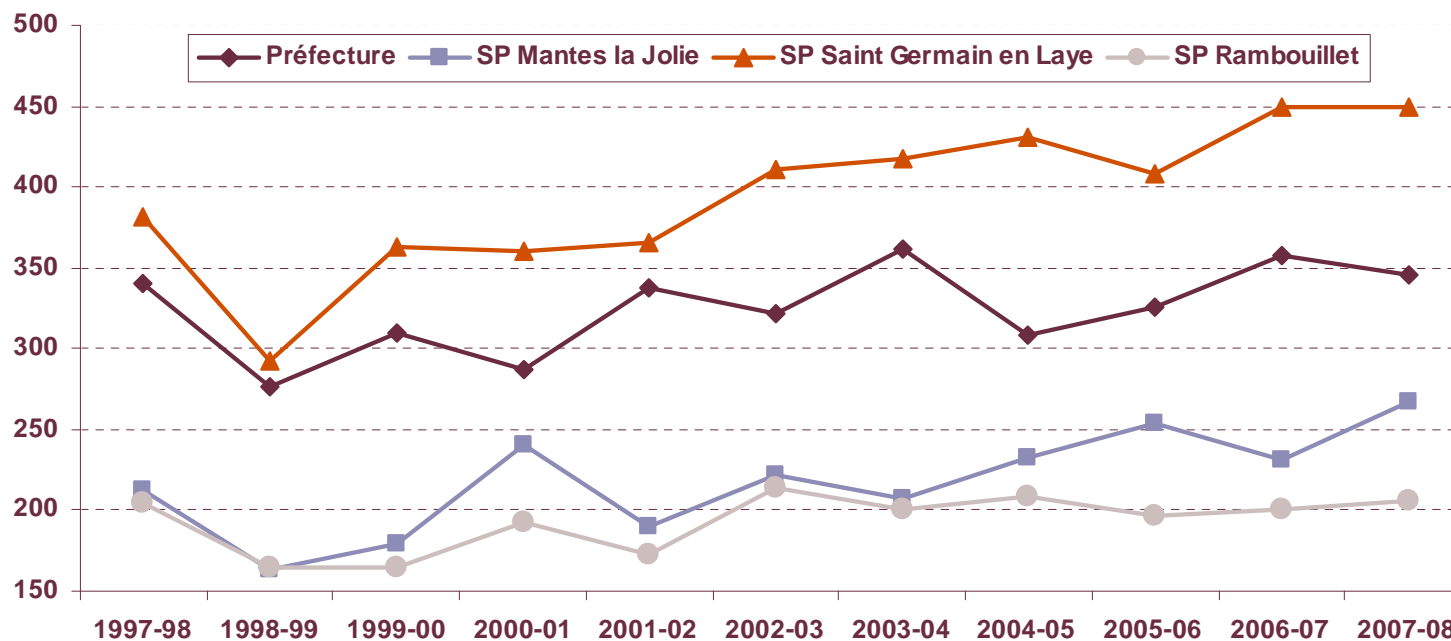
Créations en préfecture et sous-préfectures



Source : Services du Journal officiel.

A la différence de la plupart des départements, les créations s'équilibrent entre les différents arrondissements, celui de Saint Germain représentant un peu plus du tiers des nouvelles associations sur 10 ans.

Créations dans les arrondissements



Source : Services du Journal officiel. L'évolution régionale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 1997-1998.

Pour s'en tenir aux trois années les plus récentes, les arrondissements de Versailles et de Saint Germain évoluent de la même manière. Celui de Mantes la Jolie connaît en revanche une évolution contrastée, et celui de Rambouillet est étale.

Des créations pour répondre aux besoins

Le dynamisme de création répond en principe, avant tout, aux attentes de la population : au regard de ses besoins ressentis ou exprimés.

Méthode : on mesure ce dynamisme en calculant le nombre de créations d'associations pour 1000 habitants, et ceci sur une période significative de 10 ans (1998-99 à 2007-08)

	Yvelines	Ile de France	France
Nombre de créations pour 1000 habitants	8,3	11,6	11,2

Source : Journal officiel et INSEE RGP 1999. Traitement R&S. Lecture : 8,3 associations pour 1000 habitants se sont créées dans les Yvelines au cours des 10 dernières années.

Ce résultat se distingue nettement de l'ensemble régional, lui-même comparable aux données nationales : de ce point de vue, cette proportion départementale est assez comparable à celle qui est observée en Seine et Marne. Elle peut être le signe d'une meilleure résistance des associations, ces dernières répondant aux besoins et aux attentes exprimés par les Yvelinois.

Créations par arrondissement

	Créations au cours des 10 dernières années	Dont créations en 2007-08	Créations pour 1000 habitants
Préfecture	3 235	346	9,3
SP Mantes la Jolie	2 185	267	8,3
SP Saint Germain en Laye	3 946	449	7,5
SP Rambouillet	1 920	206	9,0
Département	11 286	1 270	8,3

Source : Journal officiel et INSEE RGP 1999. Traitement R&S. Lecture : 9,3 associations nouvelles pour 1000 habitants ont été enregistrées en préfecture, au cours des 10 dernières années.

Le contraste est net entre les arrondissements de Versailles et de Rambouillet, d'une part, et celui de Saint Germain dans lequel le dynamisme de création, par rapport au nombre d'habitants dans ce secteur, est particulièrement faible.

Renforcer l'existant

Un nouveau projet associatif peut donner lieu à une création ex nihilo, ou bien prendre place dans une association existante (nouvelle section sportive d'un club omnisport, nouvelle activité dans une association culturelle ou sociale...), et la renforcer. Les modifications de statuts, publiées au Journal officiel, peuvent être un indice, parmi d'autres, de ce renforcement des associations et de leur ambition.

Méthode : Nous rapprochons le nombre de ces modifications de statuts⁽¹⁾ de celui des créations dans un département, pour une durée donnée. Ce rapport peut être un indicateur, parmi d'autres, d'une certaine préférence entre la création et le renforcement de l'existant.

Ce ratio est de 19% sur 10 ans, dans les Yvelines, à situer par rapport à 18% au plan national. Cette observation montre qu'on se situe sensiblement au même niveau qu'au plan national. Le département ne se distingue donc pas, de ce point de vue.

(1) 35% environ de l'ensemble des modifications publiées, au côté des changements d'adresse, par exemple.

Des associations pour quoi faire ?

Répartition des créations départementales sur 10 ans, selon les principaux objets (en %)

	Yvelines	Ile de France	France
Sports	11,3	8,5	12,7
Culture	24,1	27,7	23,2
Loisirs	13,8	11,5	16,1
Social	19,9	20,3	17,7
Environnement	2,5	1,8	2,7
Autres objets *	28,4	30,3	27,6
Toutes activités	100,0	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : 12,7% des associations créées en France, au cours de la dernière décennie, sont répertoriées au Journal officiel sous le thème « sport ». Le département en comporte 11,3%.

* On trouve parmi les « autres objets », très diversifiés et donc regroupés ici : Activités politiques, Activités civiques, Protection des animaux, Information – communication, Recherche, Santé, Education - formation, Armée, Activités religieuses, Conduite d'activités économiques, Cercles de réflexion, Amicales... **et surtout nombre d'associations polyvalentes.**

On retrouve ici les mêmes résultats qu'en Seine et Marne, comme une sorte de caractéristique de la grande couronne, avec une ventilation des créations à mi chemin entre celle de la région et celle du Pays dans son ensemble.

Quelques spécificités dans les arrondissements

Répartition des créations par arrondissement, sur 10 ans, selon les principaux objets (en %)

	Préfecture	SP de Mantes la Jolie	SP de Saint Germain en Laye	SP de Rambouillet
Sport	9,9	14,4	9,9	13,1
Culture	23,7	22,7	24,6	25,0
Loisirs	13,7	14,0	13,0	15,1
Social	20,0	21,5	20,5	17,0
Environnement	1,9	2,6	2,5	3,5
Autres objets *	30,8	24,8	29,4	26,2
Toutes activités	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : 9,9% des associations enregistrées en préfecture, au cours de la dernière décennie, sont répertoriées au JO sous le thème « sport ». 14,4% de celles enregistrées en sous-préfecture de Mantes la Jolie.

* Dans cette rubrique, ont été regroupés les thèmes suivants : Activités politiques, Activités civiques, Protection des animaux, Information – communication, Recherche, Santé, Education - formation, Armée, Activités religieuses, Conduite d'activités économiques, Cercles de réflexion, Amicales... **et surtout nombre d'associations polyvalentes.**

Sur une période significative de 10 ans, les arrondissements de Rambouillet et de Mantes la Jolie se distinguent par une plus forte propension à créer des associations dans le secteur du sport. Celui de Mantes est également très actif dans le domaine social. On semble par ailleurs un peu plus sensible à l'environnement à Rambouillet.

Un nouveau classement plus détaillé

Depuis le 7 avril 2007, les services en charge d'enregistrer les associations nouvelles, en vue de leur publication au Journal officiel, disposent d'une palette d'activités très fine, composée de 31 thèmes au lieu de 16, et pouvant se décomposer en 247 activités différentes. A la lecture des statuts, ils peuvent classer les associations dans une ou deux rubriques. Ce tableau présente les inscriptions enregistrées dans le département, au cours de l'année 2007-2008, dans chacun des 31 thèmes, pour 1.270 créations d'associations.

Les inscriptions de l'année 2007-08 dans les Yvelines		Représentation, promotion et défense d'intérêts éco.	
Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles	279	Conduite d'activités économiques	46
Promotion de l'art et des artistes	70	Conduite d'activités économiques	34
Sports	179	Activités politiques	66
Chasse, pêche	9	Défense des droits fondamentaux, activités civiques	23
Clubs de loisirs, relations	116	Activités religieuses	34
Action socio-culturelle	128	Recherche	17
Interventions sociales	72	Domaines divers	2
Associations caritatives, humanitaires, aide au développement	122	Armée	1
Services familiaux, services aux personnes âgées	25	Protection des animaux	8
Aide à l'emploi, développement local, solidarité économique	50	Tourisme	5
Education, formation	107	Justice	0
Santé	77	Amicales, groupements affinitaires, d'entraide	83
Services et établissements médico-sociaux	17	Clubs, cercles de réflexion	30
Environnement	73	Logement	14
Information, communication	70	Sécurité, protection civile	8
		Préservation du patrimoine	20

Source : Journal officiel

Les associations sportives du département

	France	Ile de France	Yvelines
Nombre de clubs en 2006	167 220	19 520	2 910
Nombre de clubs pour 1000 habitants	2,8	1,8	2,2
Nombre de licenciés par club	89	116	136

Source : Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative (2007) et population estimée par l'INSEE au 1.01.2006

On compte près de 3 000 clubs sportifs dans le département. Rapportée à la population, la présence sportive dans les Yvelines est supérieure à la moyenne régionale et les clubs y sont de taille nettement plus importante.

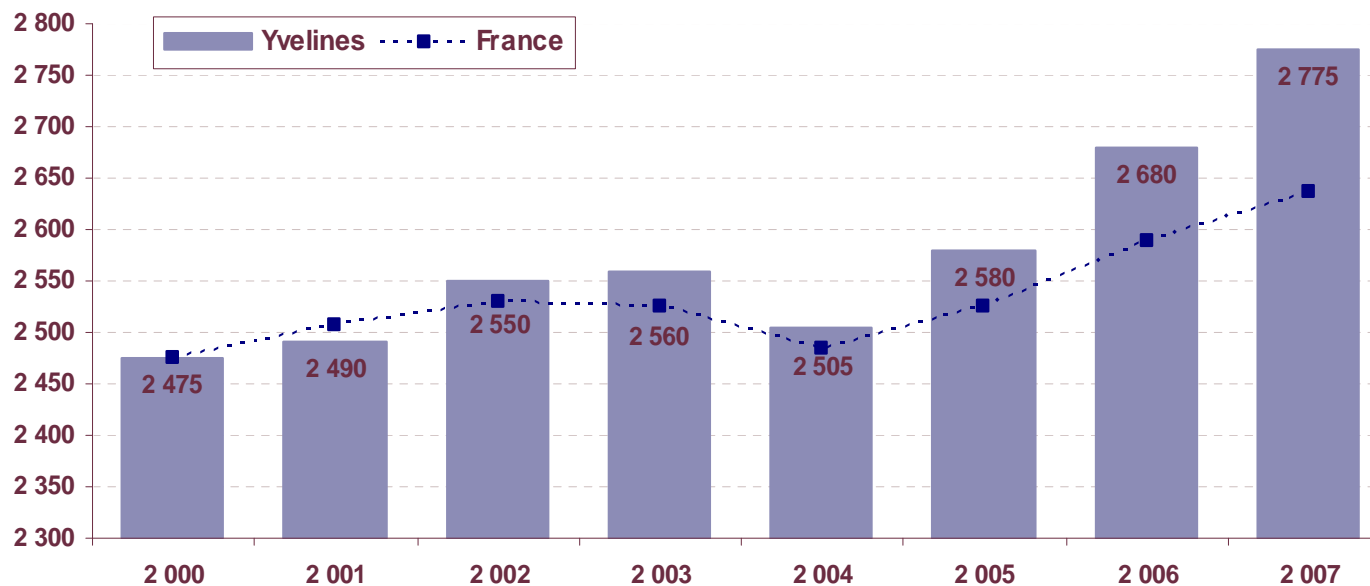
En outre, ils résistent mieux qu'ailleurs. On constate en effet que 32% des clubs du département ont disparu au cours de la dernière décennie, un indice nettement inférieur au repère national de 40%.

(1) Ce ratio est obtenu à partir du nombre de clubs recensés il y a 10 ans, du nombre de clubs créés en 10 ans et du nombre de clubs existant en 2007.



**Les associations employeurs :
Un enjeu économique et social**

Près de 2 800 associations employeurs



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007. Le nombre d'associations employeurs dans les Yvelines est en valeur brute, il correspond à celles qui ont employé au moins un salarié au cours de l'année. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 2000.

Après le creux de l'année 2004, en partie expliqué par la fin du dispositif *emplois jeunes*, le nombre des employeurs associatifs a très fortement progressé dans le département, relativement plus qu'ailleurs.

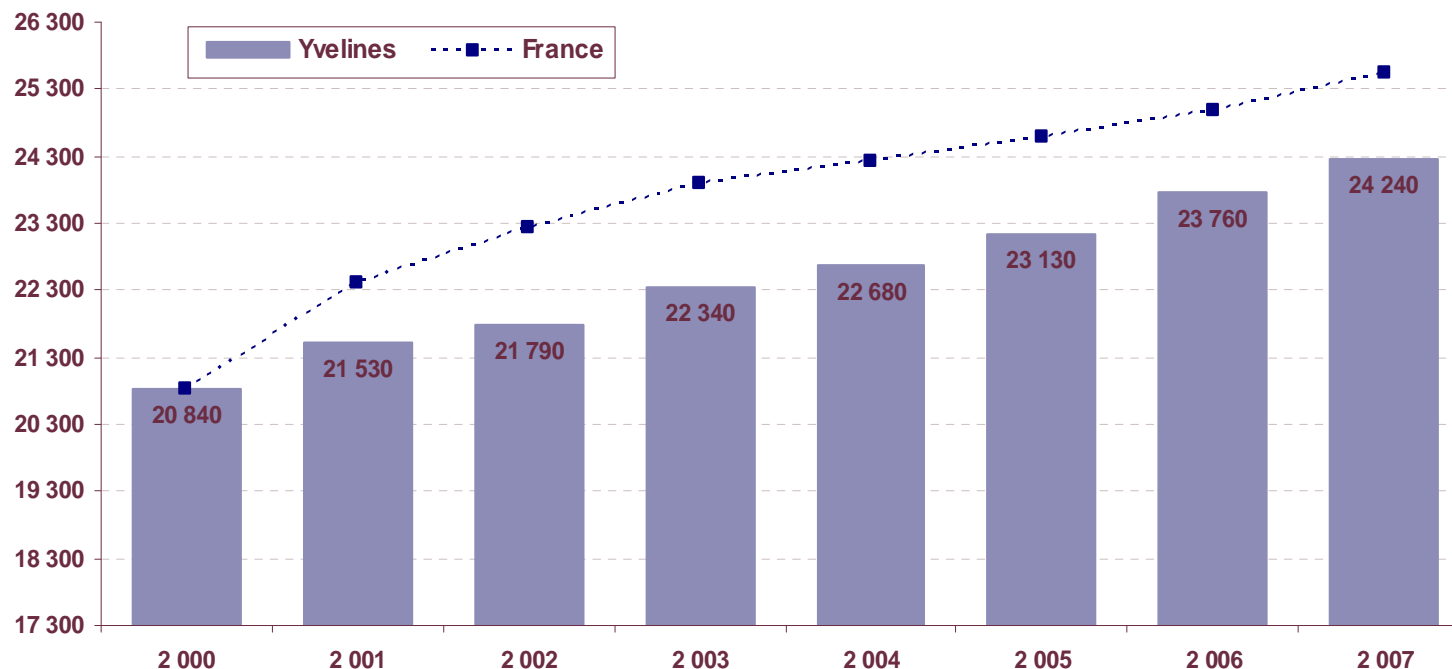
Répartition des associations employeurs

Tranches	Nombre d'établissements	Ventilation départementale	Nationale
1 ou 2 emplois	1 570	57%	57%
3 à 5 emplois	405	15%	14%
6 à 9 emplois	265	10%	9%
10 à 19 emplois	245	9%	9%
20 à 49 emplois	180	6%	7%
50 à 99 emplois	80	3%	3%
100 emplois et +	30	1%	1%
Total	2 775	100%	100%

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007

La répartition des associations employeurs est sensiblement la même qu'au plan national. Au bilan, plus de 100 associations du département emploient plus de 50 salariés.

Plus de 24.000 emplois



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

La progression de l'emploi a été constante depuis 2000, avec 3.400 salariés de plus. Elle a été un peu plus lente qu'en moyenne nationale.

Il est très important de souligner que ces emplois, fortement ancrés au territoire, sont précieux car ils apportent du lien social, et ne peuvent généralement pas se délocaliser.



Une masse salariale de 440 millions d'euros

Au plan national, entre 2000 et 2007, la masse salariale dans les associations a augmenté de 38%, et en fait de 23% si l'on tient compte de l'inflation.

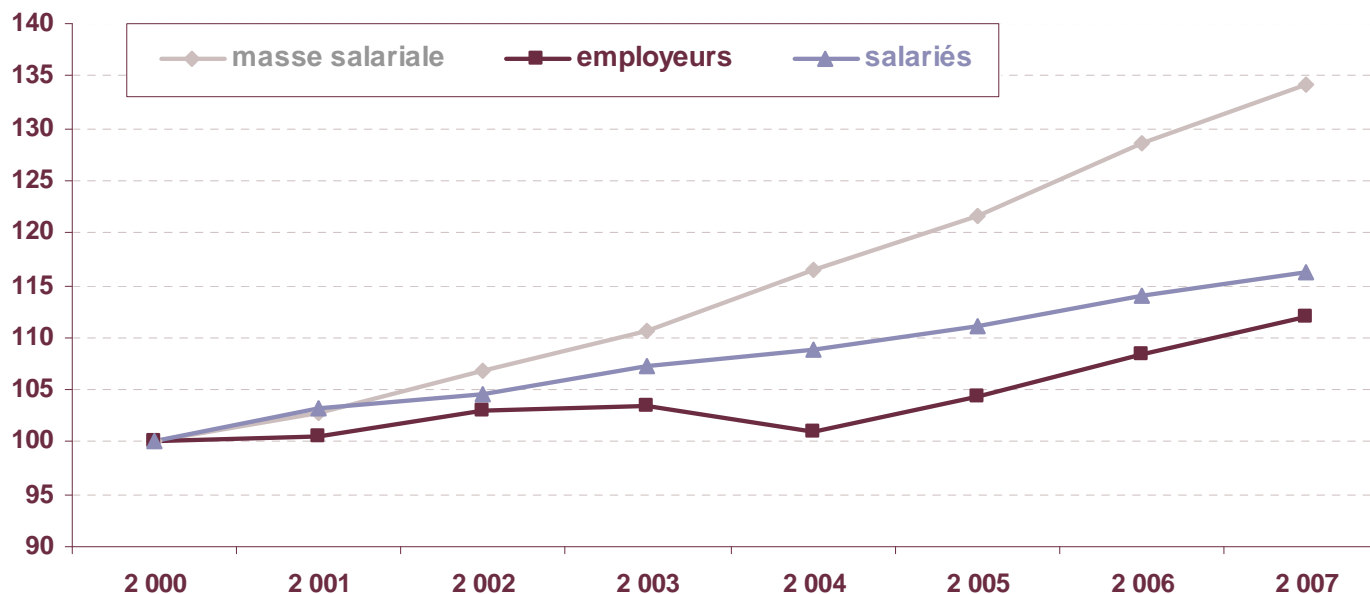
Au plan départemental, la variation a été de 34%, en euros courants, soit environ 19% en euros constants, un peu au-dessous de l'évolution nationale.

Pour 2 775 associations employeurs, en 2007, comportant plus de 24 200 salariés, la masse salariale s'est élevée à 440 millions d'euros environ.

La masse salariale du secteur associatif représente 3,4% de la masse salariale totale du secteur privé du département. Ce ratio est inférieur à la moyenne nationale de 6,5 % (moyenne régionale de 4,4%). Précisons que ce ratio dépend tout autant de la masse salariale associative (numérateur) que du dynamisme économique général (dénominateur), dont on sait qu'il est important en Ile de France.

Avec plus de 24 000 emplois et près de 440 millions d'euros de salaires distribués en 2007, le secteur représente un enjeu économique très important pour le département.

Evolution de l'emploi associatif selon trois indicateurs



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données exprimées en base 100 à partir de l'année 2000.

L'augmentation de la masse salariale doit être corrigée de l'inflation. Elle peut aussi traduire un renforcement du temps de travail dans certains secteurs, comme dans celui de l'aide à domicile.

Le Chèque Emploi Associatif

Le CEA a été institué par la loi n° 2003-442 du 19 mai 2003 et le Décret n° 2004-370 du 27 avril 2004. A l'image du *chèque emploi service* pour les emplois à domicile, le **chèque emploi associatif** est une mesure de simplification visant à faciliter l'embauche et les formalités des employeurs du domaine associatif. Il a d'abord concerné les seules associations ayant au plus trois salariés en équivalent temps plein. Son utilisation est étendue depuis 2008, aux associations employant jusqu'à 9 équivalents temps plein, en moyenne sur l'année. **Le tableau présente le bilan de l'année 2007 dans les Yvelines.**

	Employeurs	Salariés	Masse salariale (en €)
Yvelines	548	1 830	3 717 856
Ile de France	3 930	11 285	31 950 673
France	30 322	74 926	182 697 603

Source : Données ACOSS-URSSAF au 31.12.2007

Après une montée en puissance progressive depuis 2004, le dispositif a concerné **550 utilisateurs**, en 2007, pour **1 830 salariés**.

Parmi les associations éligibles du département, **31%** l'ont utilisé : une proportion **légèrement supérieure** à la moyenne nationale qui est de 29%.

Régime général et régime agricole

Répartition entre le régime général (ACOSS) et le régime agricole (MSA) en %

	Associations		Emplois		Masse salariale	
	Yvelines	France	Yvelines	France	Yvelines	France
Régime général	98,5	96,1	98,6	94,9	98,4	95,4
Régime agricole	1,5	3,9	1,4	5,1	1,6	4,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rappel en valeurs	2 775		24 240		439 116 K€	

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007

Ce tableau montre les caractéristiques urbaines du département : l'emploi associatif agricole n'y représente que 1,4% des salariés, pour une moyenne nationale un peu supérieure à 5%.

Près de 6% des salariés privés

	Emplois		Masse salariale	
	Nombre	Part au sein du privé (en %)	Montant (en K€)	Part au sein du privé (en %)
Yvelines	24 240	5,8	439 116	3,4
Ile de France	292 152	6,5	6 581 297	4,4
France	1 682 680	9,0	30 326 617	6,4

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données au 31.12.2007

Dans la mesure où le développement économique de la région est important, y compris dans le département des Yvelines, le poids relatif de l'emploi associatif est un peu plus faible qu'ailleurs, aux alentours de 6%.

Notons cependant que cet emploi croît plus de deux fois plus vite que le reste du secteur privé : l'augmentation a été en effet de 15%, entre 2000 et 2007, contre une croissance du nombre des autres salariés privés limitée à 7%.

Quelques repères par activité

Secteur	Employeurs	en %	Salariés	en %	Masse salariale	en %
Education	246	8,9%	3 759	15,5%	70 402	16,0%
Santé	54	1,9%	1 704	7,0%	42 865	9,8%
Sport	688	24,8%	2 226	9,2%	23 129	5,3%
Social	428	15,4%	10 052	41,5%	188 236	42,9%
Culture loisirs	379	13,7%	1 197	4,9%	15 794	3,6%
Autres (1)	980	35,3%	5 303	21,9%	98 690	22,5%
Total	2 775	100,0%	24 241	100,0%	439 116	100,0%

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007 L'approche par activité est construite à partir de la Nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) dont activités dénommées par l'INSEE « associations non classées ailleurs ».

Des employeurs dans le domaine de la santé et de l'éducation de taille importante et des qualifications plus élevées : la part qu'ils représentent en emplois et en salaires est bien plus forte que celle qu'ils constituent en tant qu'employeurs.

A l'opposé, le secteur sportif représente 25% des employeurs, mais 9% des salariés et 5% de la masse salariale. La situation est similaire dans la culture et les loisirs.

A lui seul, le domaine social représente plus de 40% des salariés, et des salaires du secteur associatif.

Activités départementales et contexte national

Répartition des emplois par secteurs (en %)	Départementale	Nationale
Éducation	15,5	11,8
Santé	7,0	7,5
Activités sportives	9,2	4,1
Social (<i>précisé dans la diapositive suivante</i>)	41,5	46,7
Culture - loisirs	4,9	4,4
Autres activités (1)	21,9	25,5
Total	100,0	100,0

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données au 31.12.2007 L'approche par activité est construite à partir de la Nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) dont activités dénommées par l'INSEE « associations non classées ailleurs ».

Au regard des repères nationaux, les Yvelines présentent proportionnellement un plus grand nombre d'emplois associatifs dans l'éducation : plus de 15% du secteur associatif, contre moins de 12% ailleurs. Et deux fois plus dans le secteur sportif (9% pour 4%).

Au total, le secteur social représentait plus de 10 000 salariés en 2007 dans les Yvelines.

Importance de l'emploi du secteur social

Répartition au sein du secteur social (en %)	Départementale	Nationale
Part de l'emploi du secteur social	41,5	46,7
dont <i>Aide à domicile</i>	2,9	8,6
dont <i>Accueil des enfants handicapés</i>	1,2	2,1
dont <i>Accueil des enfants en difficultés</i>	5,8	4,1
dont <i>Accueil des personnes handicapées</i>	7,6	5,5
dont <i>Accueil des personnes âgées</i>	2,4	4,0
dont <i>Aide par le travail</i>	8,0	7,2
dont <i>Crèches, garderies</i>	1,9	1,6
dont <i>Autres hébergements sociaux</i>	0,6	1,4
dont <i>Autres actions sociales sans hébergement</i>	11,1	12,2

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données au 31.12.2007 L'approche par activité est construite à partir de la Nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE).

La comparaison aux repères nationaux fait ressortir une plus forte proportion d'emplois associatifs dans l'accueil des enfants en difficultés et des personnes handicapées. Aussi et tout particulièrement, une moindre présence dans l'aide à domicile.

Longévité des employeurs associatifs

Plusieurs indices⁽¹⁾ permettent de qualifier la longévité des associations employeurs d'un département. Ils concernent les associations de petite taille, les plus fragiles, employant 1 à 2 salariés : 57% des employeurs associatifs du département.

- **L'ancienneté de ces associations de moins de 3 salariés** : dans les Yvelines 41% ont plus de 10 ans pour une moyenne nationale de 39%. Cet indice situe le département au 48^{ème} rang national.
- **Le taux moyen de survie à trois ans de ces petites associations** place les Yvelines au 49^{ème} rang : 68% poursuivent leur activité au bout de 3 ans d'existence, proportion strictement identique à la moyenne nationale.
- **Le taux moyen de survie à cinq ans** place les Yvelines au 31^{ème} rang : 59% contre 56% en moyenne nationale.

Globalement, on peut donc parler d'une résistance des associations des Yvelines correspondant à la moyenne des associations françaises.

(1) A partir de l'examen de cohortes d'associations employeurs, et de leur survie à trois ans, cinq ans et dix ans.

Le périmètre plus large de l'économie sociale

Les associations se situent au cœur de l'économie sociale, aux côtés des mutuelles et des coopératives. Elles ont en commun les mêmes principes éthiques : primauté de l'homme sur le capital, activité menée à but non lucratif, finalité explicite au service de la collectivité, utilité sociale, autonomie de gestion. Que représente l'économie sociale ici aujourd'hui ?

	Employeurs	Emplois	Masse salariale (en K €)
Associations	2 775	24 240	439 116
Fondations	20	1 310	31 519
Coopératives	140	2 930	94 025
Mutuelles	70	2 110	56 932
Total	3 005	30 590	621 592

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs établissements.

Plus de 3.000 établissements employeurs, plus de 30.000 emplois, une masse salariale de plus de 621 millions d'euros : ces chiffres clefs et ces enjeux doivent être mieux connus des acteurs et des décideurs, notamment par ces temps difficiles.

Coopératives et mutuelles : faible poids du rural

	Dans les coopératives		Dans les mutuelles	
	Emplois	dont MSA *	Emplois	dont MSA *
Yvelines	2 930	1%	2 110	-
Ile de France	28 236	10%	24 237	2%
France entière	308 320	48%	138 720	25%

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007 * Emplois du régime agricole.

Près de 3.000 emplois dans les coopératives et un peu plus de 2.100 salariés dans le secteur mutualiste du département.

Il se démarque par la très faible part que représente le secteur agricole, traditionnellement très présent ailleurs dans ces secteurs.

Un enjeu économique et social fort

Economie sociale

Dans les Yvelines :

- 3 000 employeurs
- 30 600 d'emplois, 7,4% de l'emploi privé
- 622 millions d'euros de salaires distribués en 2007, 4,8% de la masse salariale du secteur privé.

Pour l'ensemble de la France :

- 210 000 employeurs.
- 2,2 millions d'emplois, 12% de l'emploi privé
- 45 milliards d'euros de salaires distribués en 2007, 9,5% de la masse salariale du secteur privé.

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007.



**Le tissu associatif aujourd'hui
dans les Yvelines**

Combien d'associations en activité aujourd'hui

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude car si on connaît la date de naissance d'une association, on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil. Nous procédons par estimation à partir de quatre critères complémentaires parfaitement maîtrisés, et mesurés dans le département :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national (1)
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement (2)
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement (2)
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport (1)

La fourchette prudente que l'on peut avancer se situe entre 16 000 et 18 000 associations en activité dans les Yvelines.

(1) A partir des travaux de Recherches & Solidarités – (2) A partir de la part que ces associations représentent dans l'ensemble du secteur associatif, selon le Matisse.



Combien de bénévoles

Nous procédons à partir du nombre des associations dans chaque département, et selon une méthodologie construite à partir de la dernière enquête nationale de l'INSEE (2002)*.

- Les bénévoles de plus de 18 ans intervenant dans les associations sont au nombre de 10 millions en France. En prenant en compte les engagements pluriels, on parvient à 13 millions d'interventions en France. Soit en moyenne 13 bénévoles pour chaque association, soit dans les Yvelines, une fourchette de 200.000 à 230.000 bénévoles.
- Tous les responsables d'associations font la différence entre les bénévoles intervenant régulièrement (quelle que soit la durée, mais avec une fonction précise), et ceux qui agissent ponctuellement, en fonction des besoins. Sans aucun jugement de valeur, nous distinguons les premiers qui sont en moyenne cinq par association. Selon ce raisonnement, il pourrait donc y avoir entre 80.000 et 90.000 bénévoles réguliers dans les Yvelines.

* S'il y a davantage de bénévoles aujourd'hui, il y a aussi davantage d'associations. Il n'y a donc aucune raison objective pour penser que le raisonnement n'est plus valable.



En guise de conclusion ...

Les chiffres clés

- Le département comporte entre 16.000 et 18.000 associations en activité, animées par plus de 200.000 bénévoles dont plus de 80.000 interviennent de façon régulière tout au long de l'année.
 - Il se crée plus de 1.100 associations nouvelles dans les Yvelines en moyenne depuis 10 ans, avec un record de 1.270 créations en 2007-2008.
 - 2.775 associations des Yvelines emploient des salariés, 300 sont assujetties aux impôts commerciaux.
 - Avec plus de 24.000 emplois, le secteur associatif représente près 6% de l'emploi privé du département. Il distribue 440 millions d'euros de salaires annuellement.
 - Plus largement, l'économie sociale comporte 3.000 établissements employeurs, 30.000 emplois, et une masse salariale annuelle de plus de 622 millions d'euros.
- Au bilan, l'économie sociale du département représentent plus de 7% des salariés privés.

Un panorama vivant

Un tel panorama permet de faire un point précis de la situation à un moment donné. Il est un outil utile pour les acteurs et les décideurs.

Dès lors que le monde associatif est très vivant, il évolue sans cesse et se transforme. Il est donc utile de concevoir un suivi régulier de ces données, au fil des années :

- Le rythme des créations est-il toujours soutenu ? L'objet de ces créations reste-t-il le même ou se modifie-t-il en fonction des attentes de la population, de l'urbanisation ?
- Qu'en est-il de l'évolution de l'emploi dans les associations et dans l'ensemble de l'économie sociale ? Le secteur demeure-t-il aussi créateur ? Qu'en est-il dans le sport, la culture, les loisirs ?
- Enfin, comment le département évolue-t-il au fil des années, dans son contexte régional, et dans l'ensemble national ?

Autant de sujets qui peuvent alimenter la réflexion pour permettre aux acteurs et aux décideurs d'accompagner les changements, et d'éclairer les décisions.



**L'équipe de Recherches & Solidarités
remercie la direction départementale de la
Jeunesse et des Sports des Yvelines
pour sa confiance.**

Annexe

Définition des secteurs d'activités, au regard de l'emploi

Education - formation	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), formation des adultes et formation continue, autres enseignements
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, vétérinaire, soins hors d'un cadre réglementé
Sports	Pratique d'activités sportives, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Social	Voir le détail de la diapositive consacrée au secteur social
Culture - loisirs	Activités artistiques, audiovisuelles et activités de spectacles
Organisations associatives n.c.a.	Il s'agit du code APE 913E, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée organisations associatives non classées ailleurs
Autres activités	Organisations patronales et consulaires, organisations professionnelles, politiques, religieuses, syndicats de salariés, recherche, restauration, tourisme, activités agricoles...

Cette répartition repose sur la Nomenclature d'Activités Françaises (NAF) de l'INSEE. Ces codes APE (rev. 1) correspondant à chaque secteur figurent dans la 6^{ème} édition de l'étude nationale *La France associative en mouvement* et peuvent être communiqués sur demande.